

L'EDITO

N° 15

Novembre 2011

Trop c'est trop ! Jusqu'à quand allons- nous subir sans réagir ?

Certes les manifs de retraités du 6 octobre, ainsi que celles du 11, rassemblant actifs et retraités, ont permis à beaucoup de syndiqués, ainsi qu'à des non-syndiqués, d'exprimer leur mécontentement, leur « ras-le-bol » devant toutes les mesures qui, l'une après l'autre, pénalisent les familles mais ne touchent ni les grandes fortunes, ni les entreprises, ni les banquiers qui sont les responsables de la soi-disant crise. Mais ensuite ? Va-t-on attendre passivement le résultat des élections présidentielles, en espérant un hypothétique infléchissement de la politique menée actuellement ?

Ce serait une erreur gravissime, parce que rien n'exclut que le président actuel soit reconduit dans ses fonctions et, fort d'une nouvelle légitimité, finisse de démolir nos dernières protections sociales et réduise encore notre pouvoir d'achat, livrant la majorité de nos concitoyens à la merci totale d'un patronat triomphant.

Parce que, aussi, en cas d'« alternance », le projet du candidat actuellement annoncé comme possible vainqueur de ces élections, ne remet aucunement en cause les mesures contre lesquelles nous nous sommes élevés : la contre-réforme des retraites, la privatisation de GDF, la casse de l'hôpital public et de l'éducation nationale, les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux

plus fortunés, la suppression de la demi-part veufs/divorcés, pour n'en citer que quelques unes.

Parce que, enfin, la désespérance de tant de personnes peut les conduire à ne voir de solution à leur misère que dans le recours à une extrême-droite qui leur ment en leur faisant croire qu'elle veut défendre leurs intérêts, quand toutes ses actions démontrent qu'elle les

méprise et que, en opposant des souffrances à d'autres souffrances, elle ne vise qu'à prendre le pouvoir pour imposer une société ultra-inégalitaire pour la satisfaction d'une minorité par l'asservissement de tout le peuple.

Ils sont nombreux, dans la CGT, nos camarades qui veulent agir maintenant, faire entendre maintenant leur voix, dire haut et fort que ce n'est pas aux finan-

ciers, aux spéculateurs, aux banques, à dicter la politique des Etats, à humilier et asservir les peuples comme ils ont humilié et asservi le peuple grec. Il est grand temps de manifester largement notre opposition ferme à la société qu'on veut nous imposer, de décréter une mobilisation de grande ampleur : nous sommes en état de légitime défense ! Les dernières mesures annoncées par le gouvernement vont encore plus impacter le pouvoir d'achat des familles et notamment les retraités.

La CGT (avec la CFDT, la FSU, l'UNSA et Solidaires) appelle les salariés à se mobiliser du 1er au 15 décembre, avec un temps fort de manifestations le 13. Les retraités seront présents !

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga : le point/La vie des sections

Les conflits autour de l'emploi se multiplient, les entreprises licencient pour augmenter les dividendes versés à leurs actionnaires, elles ferment des sites rentables et profitables, avec des carnets de commandes pleins : la logique capitaliste sévit comme jamais.

Ainsi, par exemple :

• **Véninov** : les salariés protègent leur outil de travail en occupant les locaux de l'entreprise, dont la liquidation judiciaire a été prononcée en juillet.

• **Fralib** : il ne s'agit pas d'une entreprise de la Chimie, mais la lutte de nos camarades de Fralib est exemplaire dans le sens où ils se battent depuis des jours pour sauver leur emploi, avec un projet alternatif et crédible, quand le géant Unilever a décidé unilatéralement de fermer l'entreprise. Non seulement Unilever refuse toute négociation, mais il fait intervenir des milices privées, provocatrices et brutales : des salariés ont dû être conduits aux urgences et il a fallu faire appel aux pompiers par deux fois !

• **Fonderie du Poitou** : les salariés de cette entreprise (qui n'est pas non plus Chimie) ont été en grève durant plus de 7 semaines pour empêcher la fermeture de leur usine et exiger sa reprise par Renault (qui avait d'ailleurs bénéficié de fonds publics pour cette activité !). Ils ont reçu le soutien de 8000 personnes venues de divers points de la Vienne, ainsi que de Bernard Thibault.



• **AZF** : ouverture du procès en appel, le 3 novembre. Dix ans après la catastrophe, pour les salariés du site et des établissements environnants, comme pour toute la population toulousaine, les plaies restent ouvertes. Les 31 morts, les plus de 2000 blessés, les milliers de logements détruits, l'ont été par des choix politiques privilégiant l'intérêt financier au détriment de l'humain. Total a fermé le site, aggravant ainsi la situation sociale et économique du département, mais n'a pas réglé la question de la protection des risques industriels pour ses autres sites. Total est responsable mais les pouvoirs publics le sont aussi, qui « oublient » de légiférer efficacement vis-à-vis des installations à risque. **Le 21 septembre dernier**, la FNIC et l'UD de Haute Garonne organisaient un rassemblement qui a vu une participation massive des syndicats et des salariés et elles s'appuient sur le succès de cette manifestation

pour gagner la reconnaissance des responsabilités de Total et sa condamnation en appel. Elles veulent également que s'instaure un vrai débat de société sur le type d'industrie et de développement dont nous avons besoin.

L'Amicale de Châteaubriant attendait 5000 personnes pour honorer la mémoire des 27 résistants, militants syndicalistes et politiques, assassinés par les Nazis avec la complicité active du gouvernement de Pétain. En fait, ce sont 7000 personnes qui avaient tenu à être présentes et qui, après avoir défilé, avec leurs drapeaux aux couleurs de la CGT et du Parti communiste, ont écouté avec attention les interventions d'Odette Nilès (ancienne internée du Camp de Châteaubriant, présidente de l'Amicale), de Bernard Thibault et de Pierre Laurent.

Bernard Thibault a insisté sur la nécessité de tirer les leçons, pour le présent et pour l'avenir, du sacrifice, par ces hommes, de leur vie, pour défendre des valeurs d'une extrême actualité. Il a aussi rappelé le rôle de la CGT dans l'élaboration du programme du Conseil National de la Résistance.

Pour Pierre Laurent, c'est l'amour qui a donné à ces hommes la force de s'engager et c'est cette force qui leur a donné leur dignité d'hommes libres. Parler d'eux, c'est parler d'espoir. Face à ceux qui avaient fait le choix, pour sauver les privilèges de l'argent, de la collaboration avec la barbarie, ils étaient entrés dans le combat pour en débarrasser le monde. *Dans l'assistance, des syndicats de la FNIC, des jeunes, des enfants*, beaucoup d'anciens, et beaucoup d'émotion. Après l'évocation historique, **un débat, « la jeunesse d'aujourd'hui dans les luttes », préparé par le Collectif Jeunes de la FNIC, a rassemblé une quarantaine de participants, notamment des camarades de Copenor Dunkerque.**



● MORT D'UN EMPIRE !

Le géant minier anglo-australien RIO TINTO a annoncé la vente de trois de ses usines de production d'alumine en France, achevant ainsi le démantèlement d'un ex-fleuron de l'industrie française, PECHINEY.

Sont concernées les usines d'alumine de spécialités de Gardanne (Bouches du Rhône) 460 salariés, de La Bathie (Savoie) 160 salariés et de Beyrède (Hautes Pyrénées) une centaine d'emplois.

Seize années seulement après sa privatisation, l'ancien empire de François Pechiney, un des majors mondiaux du secteur aluminium au moment de sa splendeur, a quasiment disparu.

Le laminage d'aluminium est devenu indien, l'emballage et les flexibles à usage médical, australien.

De la branche aluminium, seules restent en activité pour l'instant, en France, les usines d'électrolyse d'aluminium primaire de Dunkerque et de Saint-Jean-de-Maurienne, activité conditionnée toutefois par les renouvellements des contrats énergétiques dont le terme est 2014 pour Saint-Jean et 2017 pour Dunkerque.

Sachant que l'énergie représente un-tiers du prix de revient de la tonne d'aluminium et qu'EDF ne veut plus consentir des ventes de KWT à des prix négociés, les dates de fin de contrat sont aujourd'hui celles de fin de vie des sites. Les dirigeants de nos industries ont fait le choix d'aller produire dans les pays où l'énergie est moins coûteuse, afin de répondre aux exigences de rentabilité des capitaux engagés par les actionnaires.

Pour mémoire, depuis les années quatre-vingt, en France, sept sites d'électrolyse, une usine d'alumine ainsi que les mines de bauxite de l'Hérault et du Var ont été fermées. Les dernières unités encore en activité subiront le même sort si nous ne sommes pas en capacité d'imposer aux capitalistes une autre logique en matière de politique industrielle et financière.

● La prise en charge des personnes âgées.

Les unités publiques de soins de longue durée, assurant une prise en charge médicale adaptée aux besoins des patients âgés, se voient imposer une diminution budgétaire de 8 à 17 % pour 2011. Cette contrainte insurmontable entraîne des suppressions de personnel et, à court terme, menace l'existence même de ces structures.

C'est l'exigence de convergences tarifaires entre le public et le privé qui sert de prétexte pour asphyxier les établissements, publics ou non lucratifs, qui prennent en charge les personnes âgées.

Les personnels de ces établissements ont exprimé leur ras-le-bol et leur colère pour exiger des directions l'embauche de personnel soignant pour assurer leur mission auprès des personnes âgées.

● MUTUELLES : LES RETRAITES VONT ENCORE SUBIR !!!

En doublant la taxe (passage de 3,5% à 7%) sur les complémentaires santé, le gouvernement s'attaque encore une fois à la santé et au pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

Protestations, pétitions et manifestations des retraités du 6 octobre (où l'un des mots d'ordre était le retrait de ce projet de taxe supplémentaire) n'ont pas fait changer Sarkozy. Pourtant, d'autres ont réussi à faire changer d'avis le gouvernement, comme par exemple sur la hausse de la TVA sur les parcs d'attractions : il est vrai que ceux qui protestaient étaient des proches du pouvoir (Raffarin pour le Futuroscope)...

Les sondages montraient tout de même que 76 % de la population étaient contre le doublement de cette taxe sur les complémentaires santé.

Il faut savoir qu'actuellement, quand nous versons 100 euros à une mutuelle, 13,27 euros n'entrent pas dans la caisse de celle-ci mais partent directement dans le budget de l'Etat. Nous payons donc un impôt sur la santé, au détriment des soins et du remboursement des frais pour se soigner ... à condition que le retraité ait encore les moyens de payer une mutuelle...C'EST UNE HONTE.

Le 1er janvier 2012, ce sera donc une augmentation minimum de 5 % que subiront les retraités, qui sont doublement pénalisés puisqu'une majorité d'entre eux ne bénéficie plus du tarif groupe de l'entreprise et paye plein tarif, ayant perdu la participation de l'employeur ou du CE en passant en retraite.

C'est scandaleux mais ce seront encore les mêmes qui vont payer les effets de la crise dont ils ne sont pas responsables. C'est ainsi que ces 3,5 % représentent un prélèvement supplémentaire 1,1 milliard, à comparer à la taxation temporaire des hauts revenus représentant seulement 410 millions.

Une fois encore nous pouvons constater l'injustice qui s'accroît dans le pays, sachant que plus de 5 000 hauts revenus échappent aux impôts.

Ce mauvais coup pour les retraités s'ajoute aux précédents, comme, par exemple, la suppression de la 1/2 part supplémentaire pour les personnes seules ayant élevé des enfants, en espérant que Sarkozy ne reprenne pas ce qu'ont proposé des députés UMP, à savoir la suppression des 10 % d'abattement sur les revenus des retraités (sous prétexte qu'il n'y a plus de frais professionnels pour eux), ce qui pourrait représenter une augmentation d'impôt de 25 % pour un couple.

Face à cette dégradation des conditions de vie des retraités, que le gouvernement enfonce de plus en plus, il ne suffit pas de s'indigner, il faut le faire savoir, le faire voir, se révolter et répondre massivement quand la CGT et l'UFR nous demandent de participer aux diverses manifestations dans les rues.

L'agenda

- **1^{er} décembre** : Assemblée Générale Pôle Chimie de l'URIC (Normandie)
- **6 décembre** : Assemblée Générale retraités du pôle chimique de Roussillon (Isère)
- **15 décembre** : Conseil National de l'UFR
- **22/25 mai 2012** : 10^{ème} Conférence de l'UFR au Mont Dore.

- Il ne reste que deux mois pour régler les 130 FNI 2010 encore manquants. Il reste deux mois sur 2011 pour régler les FNI encore manquants, 325 si on compare à 2010 mais 455 si on compare à 2009....

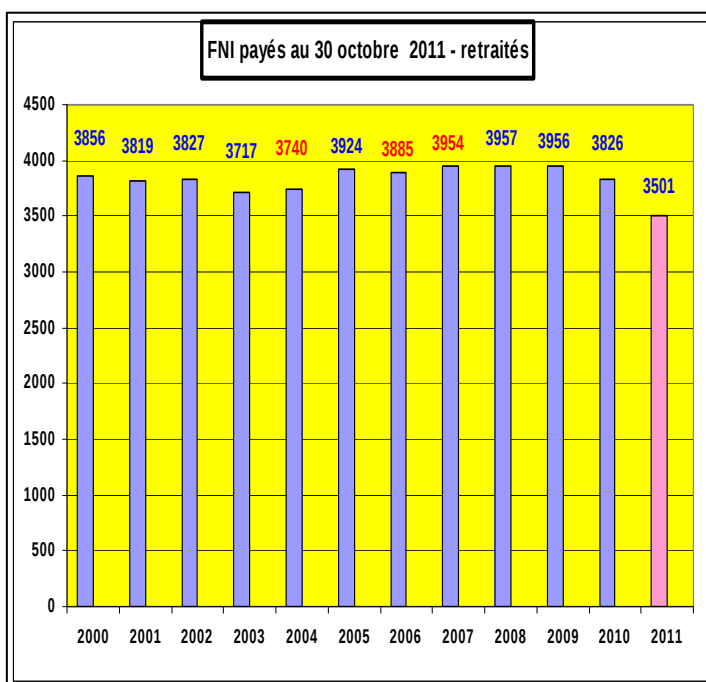
ATTENTION ! Pour la participation à la 10^{ème} Conférence de l'UFR, en mai prochain, **CE SONT LES FNI 2011 QUI SERONT PRIS EN COMPTE DANS LE CALCUL** du nombre de délégués par section. Tout retard de paiement pourrait avoir des conséquences regrettables !

• Continuité syndicale

Les camarades de l'UFR abordent la question de la continuité syndicale chaque fois qu'ils en ont l'occasion, afin de faire prendre conscience aux actifs de l'importance de garder les syndiqués dans la CGT après leur passage à la retraite.

Petit à petit, quoique trop lentement, cette évidence fait son chemin.

De même, certains retraités, restés adhérents au syndicat d'actifs quoique cotisant « retraités », ont ressenti la nécessité de s'organiser en section. Ainsi, nous devrions pouvoir annoncer prochainement la création de deux nouvelles sections de retraités liées à deux très grosses entreprises de la Chimie.



La vie des sections

Une camarade de la section Rhodia-Paris s'adresse aux élus CGT « Alors que la désertification économique des régions pousse les populations vers les grandes métropoles, l'Etat laisse faire la spéculation immobilière avec pour conséquence l'explosion du foncier et des loyers. Au nom de la « dette », le budget du logement va diminuer drastiquement, passant à 450 millions en 2012 et 400 millions en 2013. Quant à « l'Action logement » (ex 1 %) l'Etat lui a déjà raflé 2,5 milliards d'euros entre 2009 et 2011 et entend bien recommencer en 2012. Or, ces fonds sont prélevés sur la masse salariale dans les entreprises. Nous pensons qu'il appartient aux délégués du Personnel dans les CE et CCE, de suivre de très près l'utilisation qui est faite du « 1 % », de dénoncer les détournements de fonds pratiqués par le gouvernement sur cette partie des richesses créées par les travailleurs, d'exiger et imposer que les loyers pratiqués échappent à toute forme de spéculation plus ou moins larvée.

